

Bon No: 001129795		1ere Gachée: 12:56 (1) Quantité: 7.50 m3		Date: 16/09/2026 référence commande(2): 04 70 97 17 65		reap100926160808		Zone: Transport incompl	
client: 411616 chantier: 161638		PASS ET CIE FRANCE COUVROT		22 BIS RUE DE ROMAINVILLE 03300 Cusset 06.64.16.42.96 51300 Couvrot				Véhicule: M09 SIMON SIMON	
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale		ATTENTE 00:00	
12:04						température: vitesse du vent: validité:		XI:irritant  en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures	
code Béton PFEXT1A385		désignation(6)(8) BHCAN		certification		classe d'exposition(3) XF4		Classe Chlorure CL 0,65	
								consistance(7) S1	
								Dmax 20	
ciment(type et classe) CEM3 A 42.5 N LH CE PM-ES				Additions(type)		dosage(C+Ka)(5) 0		Résistance caractéristique(4) C35/45	
appellation commerciale EXTRUDE Dm20 S1 CEM3 385									
Propriétés particulières spécifiées C35/45 XF4									
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)				LIVRAISON RECEPTIONNEE	
CONTRIB ENVIRON HAUSSE ENERGIE TAXE CARBONE RETARDATEUR				PRE 5480/4700 5480/4700 EA ISOSPHERE 5140 RP ISORETARD 2018				NOM: signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:									
signature:									

(1) Sauf dispositions particulières,le béton doit être mis en oeuvre,au plus tard,2 heures après la fabrication de la première gachée

(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié

(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression,non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm

(4) contrôle de la résistance sur cylindres.

(5) Dosage minimal en liant équivalent,si spécifié par le client pour les BPS;dosage nominal en ciment pour les BCP.

(6) BCPN:Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201;BCPE:Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.

(7) ou rapport E/C suivant la spécification.

(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1

(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1